



Normandie Stat's

Bulletin trimestriel de l'emploi, du marché du travail et des politiques d'emploi et de solidarités de la DREETS de Normandie

N°41 - novembre 2024

Le marché du travail au 3e trimestre 2024

Au troisième trimestre 2024, en Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 128 950. Ce nombre augmente de 0,1 % sur le trimestre (soit +140 personnes) et de 2,0 % sur un an. En France métropolitaine, ce nombre augmente de 0,2 % ce trimestre (+0,1 % sur un an).

En Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 243 540 au troisième trimestre 2024. Ce nombre baisse de 0,3 % sur le trimestre (soit -790 personnes) et progresse de 0,4 % sur un an.

En France métropolitaine, ce nombre augmente de 0,2 % ce trimestre (+0,9 % sur un an).

	DE catégorie A (moyenne trimestrielle CVS-CJO*)		DE catégorie A, B, C (moyenne trimestrielle CVS-CJO*)	
	3e trim. 2024	Évolution sur un trimestre (%)	3e trim. 2024	Évolution sur un trimestre (%)
Calvados	27 000	+ 1,5	51 850	+ 0,4
Eure	22 510	- 1,0	43 290	- 0,8
Manche	14 690	+ 0,6	29 020	- 0,7
Orne	9 790	+ 1,1	18 260	- 0,2
Seine-Maritime	54 960	- 0,5	101 120	- 0,4
Normandie	128 950	+ 0,1	243 540	- 0,3
France métro. (en milliers, données CVS-CJO)	2 814,0	+ 0,2	5 123,7	+ 0,2

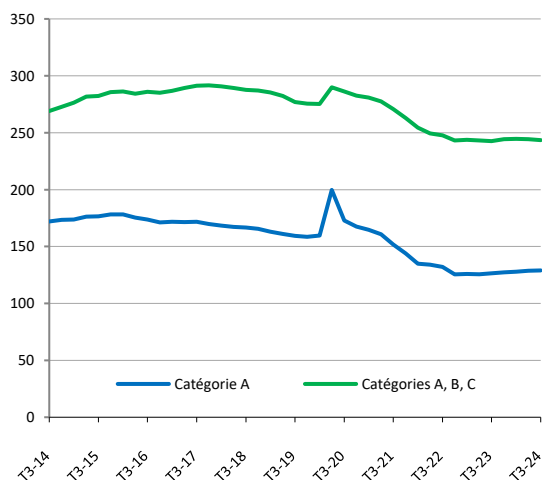
Source : France Travail - Dares, STMT, traitements Dares

*CVS-CJO : Corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

*DE : Demandeurs d'Emploi

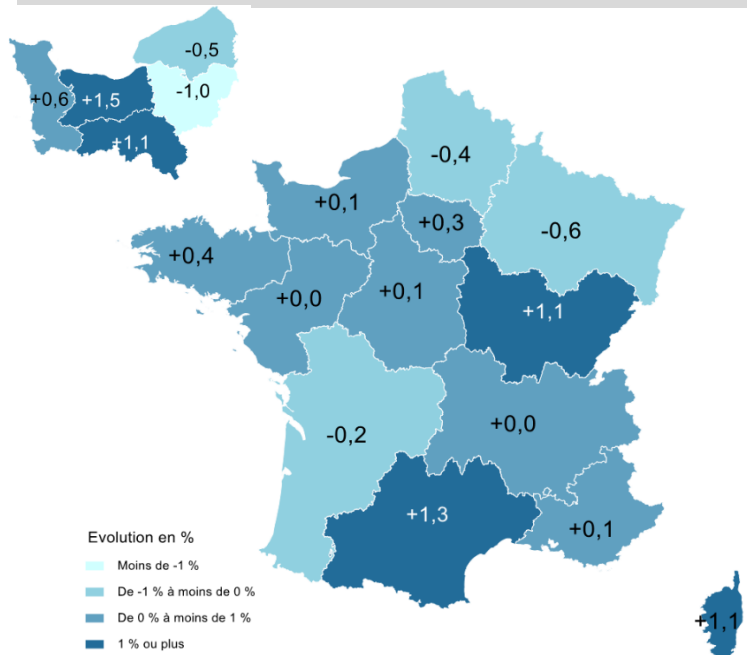
+0,1 % de demandeurs d'emploi de catégorie A sur un trimestre

Demands d'emploi en catégories A et A, B, C en Normandie



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO (en milliers)

Evolution sur un trimestre du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A par région



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares,

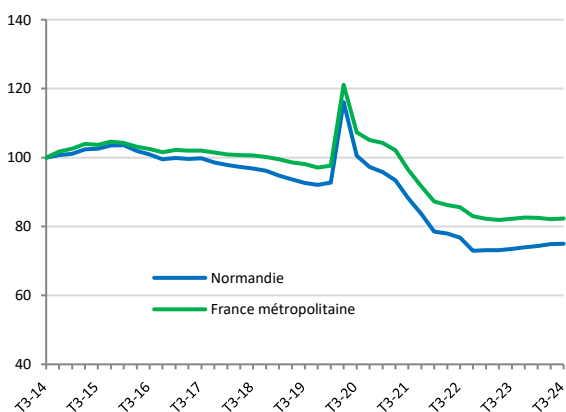
Marché du Travail

Demandeurs d'emploi catégorie A au 3e trimestre 2024

Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Ensemble	27 000	22 510	14 690	9 790	54 960	128 950	2 814 000
évolution sur un trimestre	+1,5%	-1,0%	+0,6%	+1,1%	-0,5%	+0,1%	+0,2%
évolution sur un an	+3,3%	-0,9%	+3,0%	+4,4%	+2,0%	+2,0%	+0,1%
Femmes	12 900	10 880	7 100	4 460	26 470	61 810	1 370 500
évolution sur un trimestre	+1,3%	-1,2%	+0,0%	+2,1%	-0,8%	-0,2%	+0,0%
évolution sur un an	+3,1%	-2,4%	+3,3%	+2,8%	+1,3%	+1,3%	-0,6%
Moins de 25 ans	4 010	3 630	2 170	1 480	8 970	20 260	384 900
évolution sur un trimestre	+3,9%	-1,4%	-4,8%	-3,3%	-0,1%	-0,4%	-0,9%
évolution sur un an	+5,2%	+2,0%	+0,5%	+5,0%	+2,9%	+3,1%	+0,9%
50 ans ou plus	7 390	5 890	4 280	2 770	13 810	34 140	784 700
évolution sur un trimestre	+1,8%	-1,0%	+1,4%	+0,7%	-0,3%	+0,4%	+0,8%
évolution sur un an	+5,4%	-3,6%	+3,9%	+4,1%	+1,2%	+1,8%	+0,3%

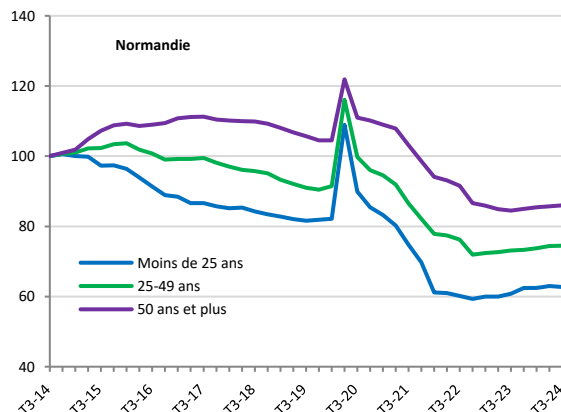
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



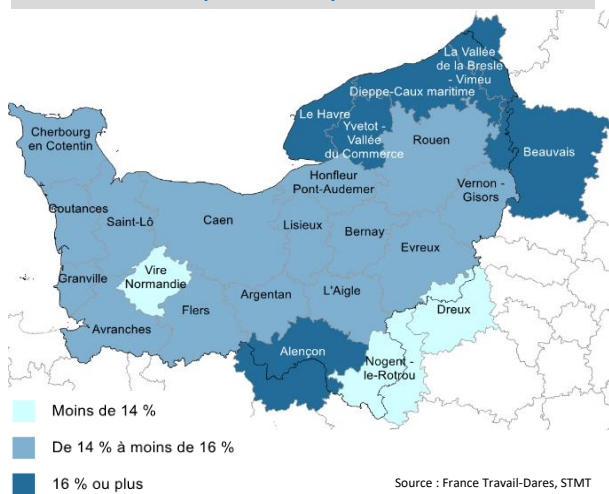
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CIO) / base 100 au T3 2014

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par tranche d'âge



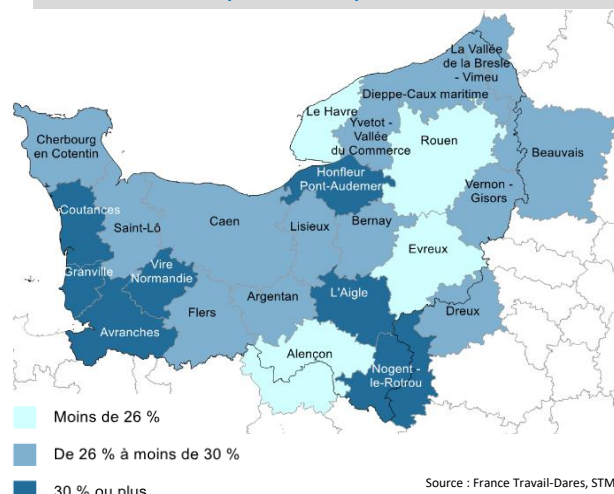
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

Part des moins de 25 ans dans la DE catégorie A au 3e trimestre 2024 par zone d'emploi



Source : France Travail-Dares, STMT
Données brutes

Part des 50 ans et plus dans la DE catégorie A au 3e trimestre 2024 par zone d'emploi



Source : France Travail-Dares, STMT
Données brutes

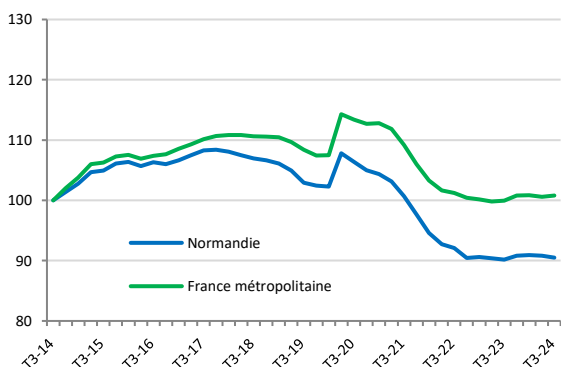
Marché du Travail

Demands d'emploi catégorie A, B, C au 3e trimestre 2024

Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Ensemble	51 850	43 290	29 020	18 260	101 120	243 540	5 123 700
évolution sur un trimestre	+0,4%	-0,8%	-0,7%	-0,2%	-0,4%	-0,3%	+0,2%
évolution sur un an	+1,2%	-1,1%	+0,6%	+1,1%	+0,5%	+0,4%	+0,9%
Femmes	26 740	22 850	15 590	9 230	51 520	125 920	2 616 800
évolution sur un trimestre	+0,1%	-0,4%	-1,3%	+0,2%	-0,8%	-0,5%	+0,1%
évolution sur un an	+0,5%	-2,3%	+0,2%	-0,9%	-0,3%	-0,5%	+0,0%
Moins de 25 ans	7 260	6 360	4 120	2 730	15 280	35 760	650 900
évolution sur un trimestre	+1,8%	-0,9%	-2,4%	-1,4%	-0,1%	-0,3%	+0,0%
évolution sur un an	+2,1%	-0,3%	+0,5%	+1,9%	+0,7%	+0,8%	+1,9%
50 ans ou plus	13 840	11 430	8 330	5 050	25 030	63 690	1 399 400
évolution sur un trimestre	+1,2%	+0,0%	-0,5%	-0,6%	+0,1%	+0,2%	+0,5%
évolution sur un an	+3,1%	-1,0%	+1,3%	+1,6%	+1,0%	+1,2%	+0,9%
Depuis un an et plus	22 650	19 740	12 330	7 820	46 050	108 590	2 236 200
évolution sur un trimestre	+0,7%	-0,5%	-0,9%	+0,1%	+0,6%	+0,2%	+0,4%
évolution sur un an	+3,1%	-0,8%	+1,1%	-0,8%	+2,1%	+1,5%	+1,0%

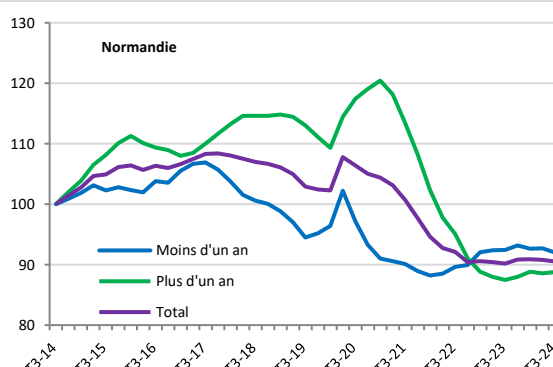
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



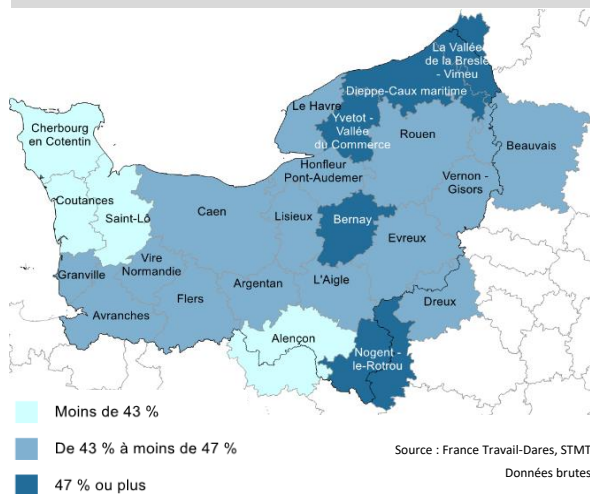
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CIO) / base 100 au T3 2014

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par ancienneté



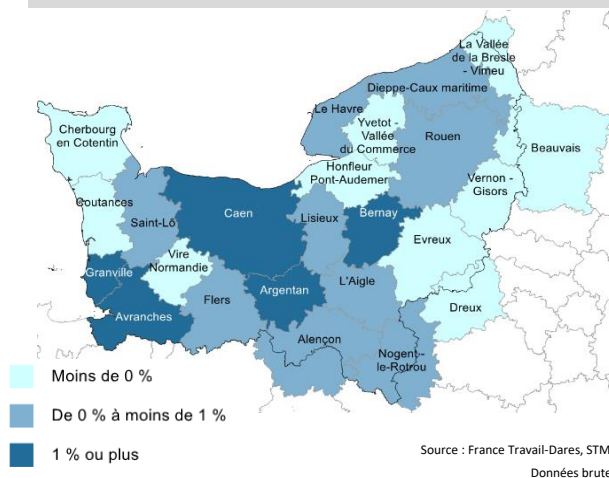
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

Part des inscrits depuis plus d'un an dans la DE catégories A, B, C au 3e trimestre 2024 par zone d'emploi



Source : France Travail-Dares, STMT
Données brutes

Evolution annuelle de la DE catégorie A, B, C (du 3e trimestre 2023 au 3e trimestre 2024) par zone d'emploi



Source : France Travail-Dares, STMT
Données brutes

Marché du Travail

Entrées et sorties de catégories A, B, C en Normandie

Définition

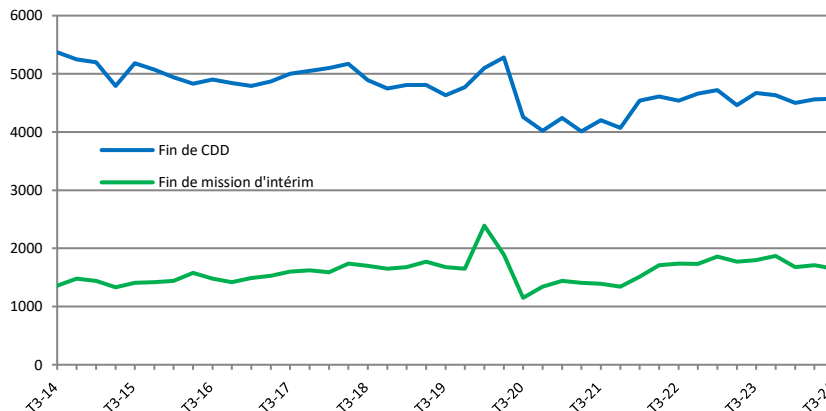
Demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à France Travail. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis* sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et France Travail présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

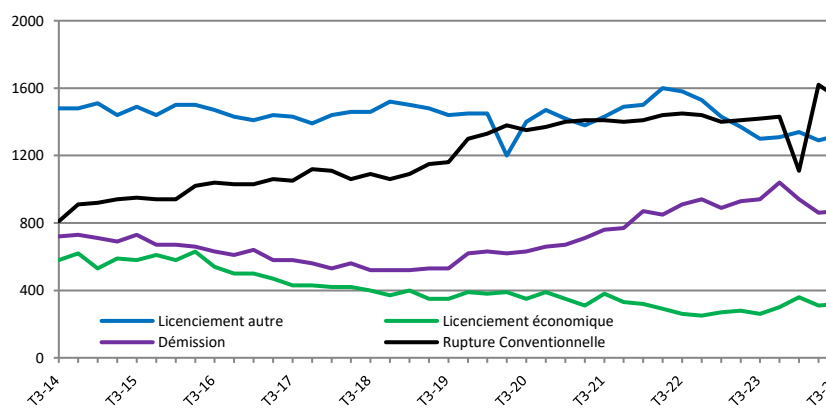
*Cnis : Conseil national de l'information statistique

Entrées à France Travail



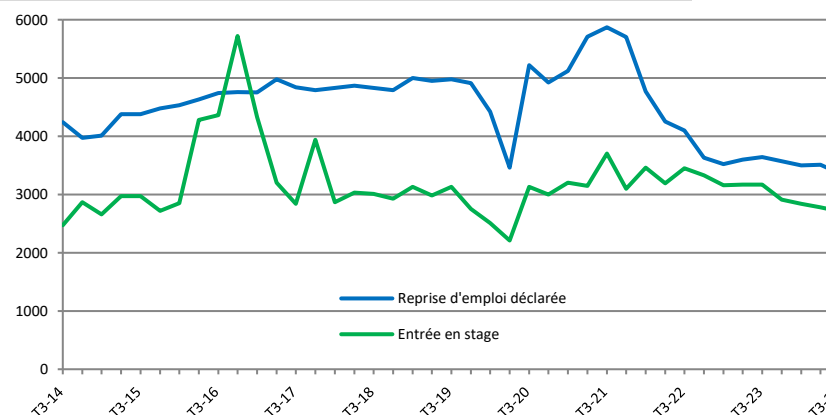
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

Entrées à France Travail suite à une rupture de contrat



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

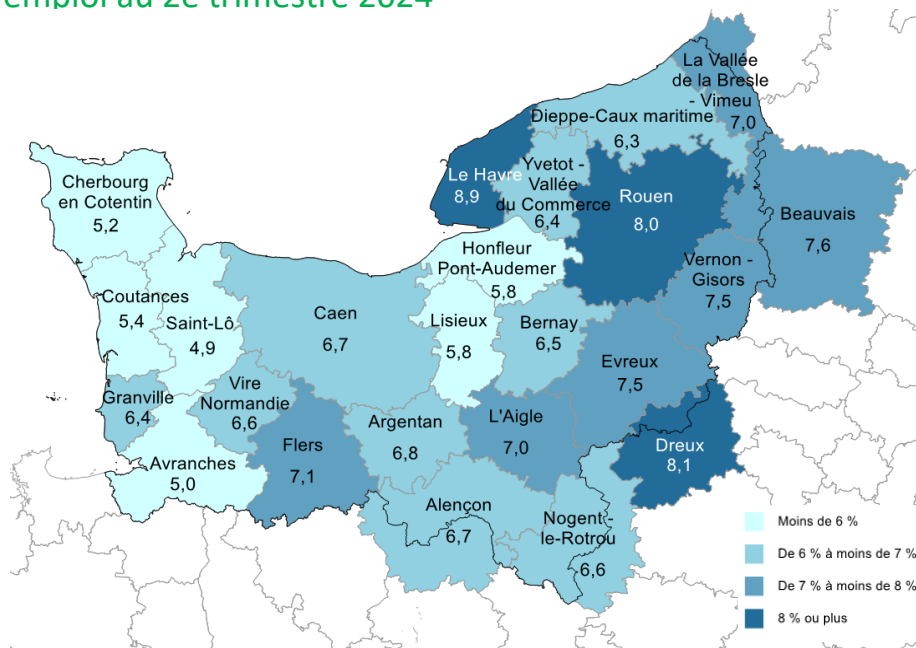
Sorties de France Travail



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

Taux de Chômage

Par zone d'emploi au 2e trimestre 2024

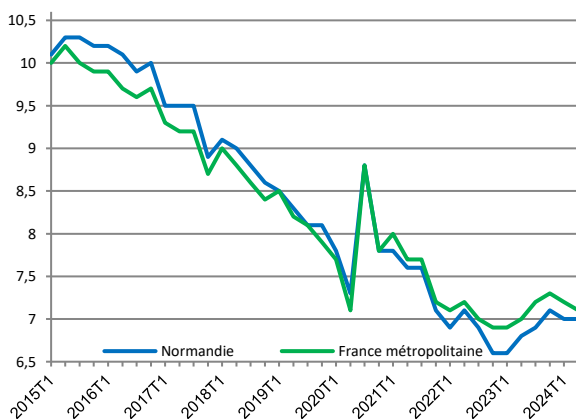


Source : Insee

				Évolution (en points)	
	T2 2024	T1 2024	T2 2023	Sur un trimestre	Sur un an
Calvados	6,5	6,6	6,3	- 0,1	+ 0,2
Eure	7,0	7,1	6,9	- 0,1	+ 0,1
Manche	5,3	5,3	5,1	0,0	+ 0,2
Orne	6,8	6,8	6,4	0,0	+ 0,4
Seine-Maritime	8,0	8,0	7,7	0,0	+ 0,3
Normandie	7,0	7,0	6,8	0,0	+ 0,2
France métro.	7,1	7,2	7,0	- 0,1	+ 0,1

Source : Insee

Evolution du taux de chômage



Source : Insee

Définition

Le taux de chômage au sens du BIT est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active. En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence,
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

La population active au sens du BIT comprend les chômeurs au sens du BIT et les personnes en emploi en âge de travailler. Au niveau France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT est estimé tous les trimestres par l'Insee à partir de l'enquête emploi. Cette enquête est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT sur le chômage, l'emploi, le sous-emploi et l'activité. Aux échelons régional et départemental, les taux de chômage ne sont pas calculés au sens du BIT mais sont dits "localisés", car ils synthétisent les informations issues de l'enquête emploi et celles fournies par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à France Travail en catégorie A (pour la répartition géographique).

Définition

Taux de chômage et demande d'emploi sont deux concepts qui ne se recouvrent pas complètement. Mode de calcul, périodicité et populations couvertes diffèrent. Estimé tous les trimestres par l'Insee grâce à l'enquête emploi, le taux de chômage au sens du BIT rapporte le nombre de chômeurs à la population active (somme des personnes au chômage et des personnes en âge de travailler, de 15 à 64 ans, en emploi). Il constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail. Ses évolutions peuvent différer de celles des demandeurs d'emploi, dont la mesure est réalisée tous les mois par la Dares et France Travail à partir des fichiers administratifs de gestion de France Travail. En effet, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle France Travail.

Emploi salarié

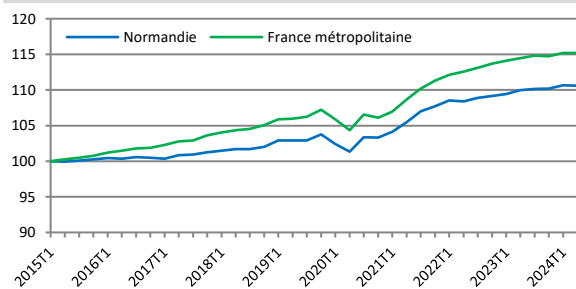
2e trimestre 2024

Données Corrigées des Variations Saisonnières	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Industrie	34 536	37 662	40 901	19 011	73 625	205 735	3 228 010
évolution du trimestre	+0,1%	+0,1%	+0,4%	-0,1%	-0,1%	+0,1%	+0,1%
évolution sur un an	+1,5%	+0,0%	+1,4%	+0,1%	+0,8%	+0,8%	+1,0%
Construction	15 945	11 356	12 887	5 691	31 618	77 497	1 524 271
évolution du trimestre	-0,5%	-1,3%	-0,2%	+0,3%	-1,2%	-0,8%	-0,6%
évolution sur un an	-1,3%	-1,8%	+0,2%	+1,3%	-1,0%	-0,8%	-1,6%
Tertiaire marchand (1)	130 095	74 327	66 410	31 187	220 562	522 582	13 143 518
évolution du trimestre	+0,3%	-0,4%	-0,6%	-0,8%	-0,6%	-0,3%	-0,1%
évolution sur un an	+0,7%	-0,7%	-0,8%	-1,8%	-0,3%	-0,3%	+0,2%
Emploi salarié marchand (2)	184 291	125 361	125 393	58 969	329 983	823 998	18 195 667
évolution du trimestre	+0,0%	-0,4%	-0,3%	-0,5%	-0,5%	-0,3%	-0,2%
évolution sur un an	+0,5%	-0,7%	+0,2%	-0,8%	-0,1%	-0,1%	+0,1%
Tertiaire non marchand	93 422	59 876	59 329	36 037	166 923	415 587	8 304 934
évolution du trimestre	+0,5%	+0,1%	+0,0%	+0,2%	+0,0%	+0,2%	+0,2%
évolution sur un an	+1,6%	+0,5%	+0,5%	+0,4%	+1,3%	+1,1%	+1,2%
Emploi salarié total	277 713	185 237	184 722	95 007	496 906	1 239 585	26 500 601
évolution du trimestre	+0,2%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	-0,3%	-0,2%	-0,0%
évolution sur un an	+0,9%	-0,3%	+0,3%	-0,3%	+0,4%	+0,3%	+0,5%

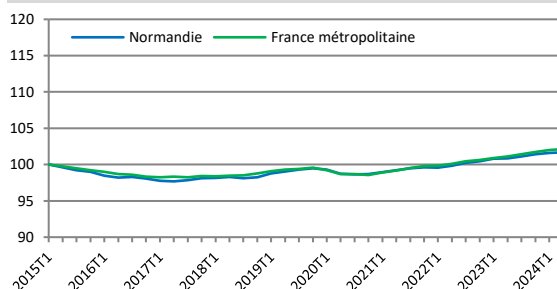
(1) : yc intérim (2) : yc secteur agricole

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

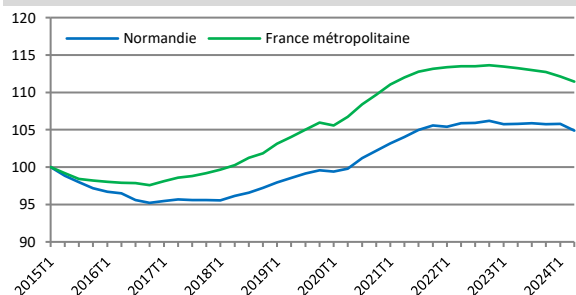
Tertiaire marchand (hors intérim)



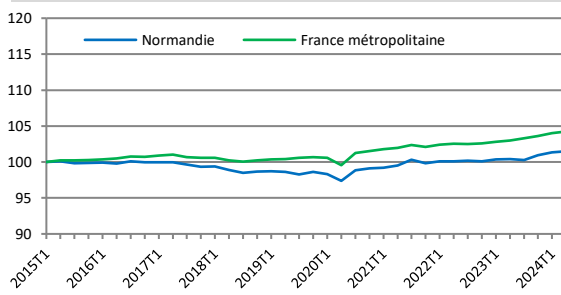
Industrie



Construction



Tertiaire non marchand



Données CVS : base 100 au T1 2015

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

Définition

Depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acooss (champ privé hors intérim) et la Dares (sur l'intérim). À partir de la validité du premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi localisé est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte). Sont ainsi ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

Les séries sont corrigées des variations saisonnières et les coefficients de correction de variations saisonnières sont révisés chaque trimestre. D'un trimestre à l'autre, les chiffres des trimestres précédents peuvent être révisés.

Avertissement

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Les données portent sur l'ensemble de l'économie y compris les nouvelles données portant sur l'agriculture et l'emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale), sur la France métropolitaine.

Les Mouvements de Main d'Œuvre

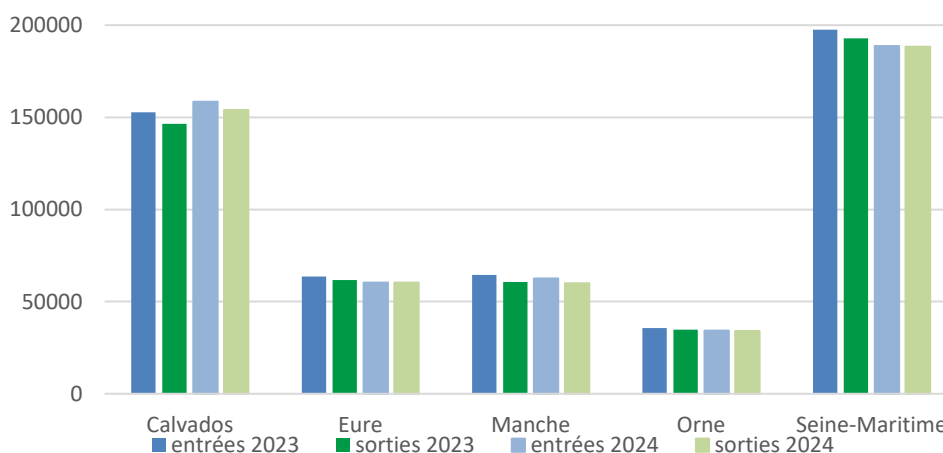
2e trimestre 2024

Pourcentages	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Nombre d'entrées	86 010	31 989	34 308	18 215	98 495	269 017	6 589 381
évolution sur un an	+ 3,0%	- 7,7%	- 3,3%	- 3,8%	- 6,2%	- 3,1%	- 1,0%
CDD	89,0%	83,6%	84,2%	88,3%	84,9%	86,2%	83,7%
évolution sur un an	+ 4,3%	- 6,3%	- 2,5%	- 2,6%	- 5,2%	- 1,8%	+ 0,6%
CDI	9,7%	14,8%	13,7%	10,7%	12,9%	12,1%	13,9%
évolution sur un an	- 7,2%	- 13,6%	- 8,5%	- 12,8%	- 11,5%	- 10,4%	- 8,7%
Nombre de sorties	84 259	32 667	32 910	18 201	100 152	268 189	6 560 021
évolution sur un an	+ 4,3%	- 3,9%	- 1,3%	- 3,4%	- 3,6%	- 1,0%	+ 1,2%
Fins de CDD	84,2%	75,9%	77,5%	82,3%	79,9%	80,6%	78,4%
évolution sur un an	+ 5,5%	- 5,3%	- 1,8%	- 3,0%	- 4,1%	- 0,9%	+ 1,7%
Démissions	6,3%	9,0%	9,2%	6,9%	7,6%	7,5%	8,0%
évolution sur un an	- 3,3%	+ 1,3%	- 2,8%	- 8,1%	- 1,2%	- 2,1%	- 1,7%
Licenciement	2,6%	5,4%	4,0%	3,6%	3,8%	3,7%	3,9%
évolution sur un an	+ 3,5%	+ 22,5%	+ 1,2%	+ 13,7%	+ 5,4%	+ 7,6%	+ 7,3%
Rupture conventionnelle	1,2%	2,2%	1,6%	1,5%	1,8%	1,6%	1,9%
évolution sur un an	- 4,2%	- 4,8%	+ 2,9%	- 10,2%	+ 0,5%	- 2,0%	- 2,1%

données brutes

Source : Dares, MMO / traitements DREETS SESE

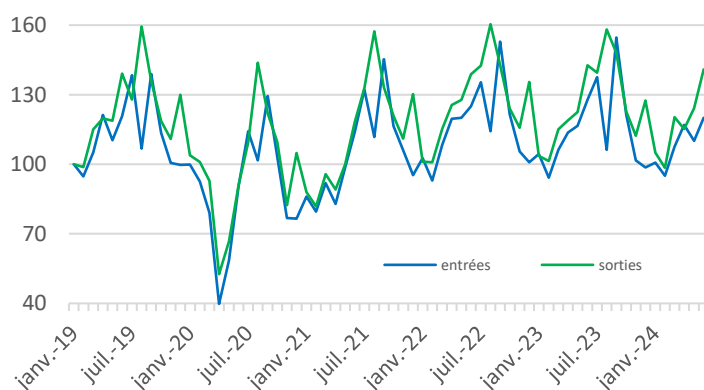
Entrées et sorties : cumul de janvier à juin



données brutes

Source : Dares, MMO / traitements DREETS SESE

Evolution du nombre d'entrées et de sorties



données brutes / base 100 janvier 2019

Source : Dares, MMO / traitements DREETS SESE

Définitions

Les mouvements de main-d'œuvre (MMO) recensent l'ensemble des embauches et des fins de contrats de travail au niveau des établissements. Ils permettent de mesurer les entrées et les sorties selon le type de contrat, la durée des contrats et les motifs de sorties.

Les données sont représentatives de l'ensemble des établissements français employeur de France métropolitaine des secteurs privés hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

La reconstitution des mouvements de main-d'œuvre à partir des DSN nécessite un travail méthodologique conséquent, qui peut être amené à évoluer dans le temps. Les séries présentées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement, lorsqu'il y aura davantage de recul sur les données des DSN.

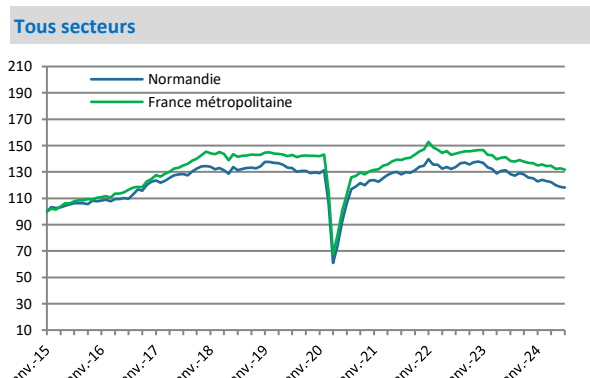
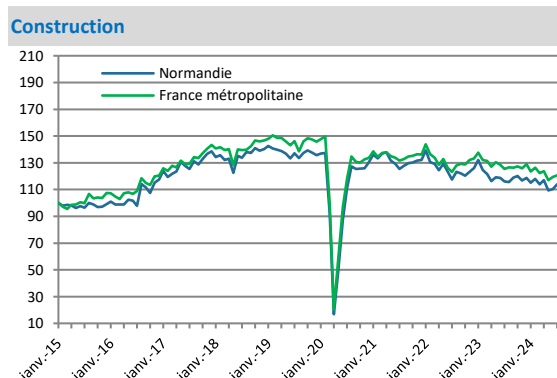
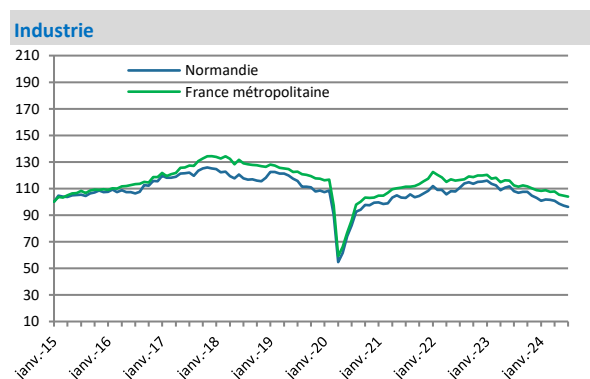
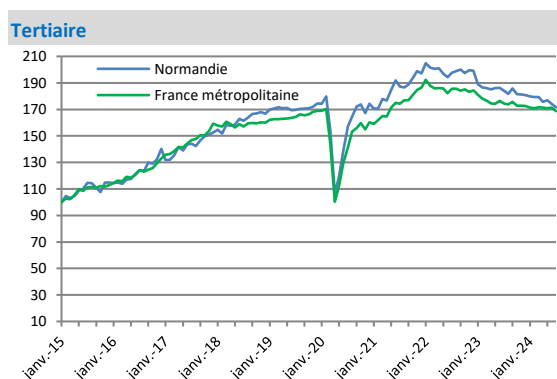
Intérim en équivalent-emplois à temps plein

juillet 2024

Données Corrigées des Variations Saisonnières	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Industrie	2 885	3 732	2 731	2 099	6 676	18 123	247 186
évolution sur un mois	-0,8%	-1,6%	-3,5%	-1,9%	+0,5%	-1,0%	-0,7%
évolution sur un an	-21,9%	-9,5%	-10,0%	-12,3%	-6,0%	-10,9%	-7,5%
Construction	1 530	637	1 061	186	3 347	6 761	128 657
évolution sur un mois	+4,6%	+4,0%	+0,9%	+0,6%	+3,4%	+3,2%	+1,1%
évolution sur un an	+8,6%	-24,4%	+1,1%	-24,2%	+0,4%	-1,7%	-3,9%
Tertiaire	3 117	3 080	1 612	783	5 363	13 955	352 419
évolution sur un mois	-2,5%	-2,7%	-5,7%	-2,9%	+1,1%	-1,6%	-1,6%
évolution sur un an	-13,6%	-3,1%	-11,7%	-8,2%	-3,0%	-6,9%	-3,3%
Ensemble des secteurs	7 660	7 479	5 494	3 084	15 417	39 134	732 185
évolution sur un mois	-0,1%	-1,6%	-3,2%	-1,9%	+1,4%	-0,4%	-0,8%
évolution sur un an	-13,0%	-8,5%	-8,6%	-11,9%	-3,7%	-7,9%	-4,9%

Les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur

Source : Dares, traitements DREETS SESE



Données CVS / base 100 en janvier 2015

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Source

Depuis mi-2016, la source historique des statistiques d'intérim (les relevés mensuels de mission – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire) est progressivement substituée par la nouvelle déclaration sociale nominative (DSN). Le taux de substitution se situe, depuis début 2017, à près de 95 %. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les CDI intérimaires. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du Travail.

Les indicateurs sur l'intérim sont ventilés selon le secteur et le département des établissements utilisateurs des intérimaires. La nomenclature utilisée pour la description des secteurs utilisateurs est la Nomenclature agrégée (NA) afférente à la nouvelle Nomenclature d'activités française (NAF rév.2). Les données sont régulièrement révisées en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations

Définition

Équivalent-emplois à temps plein (ETP) :

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. À l'inverse, cette mesure de l'équivalent-emplois à temps plein ne prend pas en compte le fait que certaines missions peuvent être à temps partiel.

On pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée du volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois.

Politiques d'aide à l'emploi : l'apprentissage

Année 2024

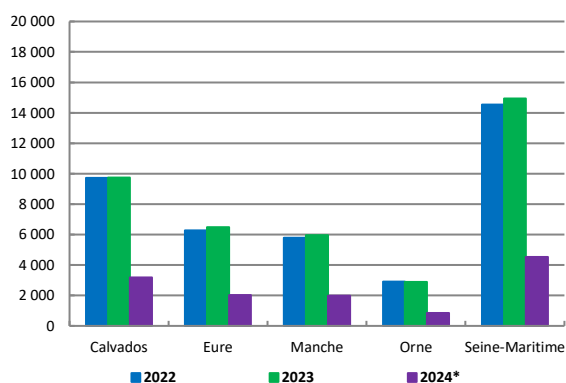
Contrats d'apprentissage en Normandie selon le département de l'employeur

	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
2024*							
Secteur privé	3 153	1 991	1 939	836	4 488	12 077	237 103
Secteur public	38	28	36	11	39	189	4 234
Ensemble	3 191	2 019	1 975	847	4 527	12 266	241 337
2023							
Secteur privé	9 507	6 378	5 814	2 846	14 557	38 394	803 304
Secteur public	243	113	143	49	386	952	24 941
Ensemble	9 750	6 491	5 957	2 895	14 943	39 346	828 245

Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements : DREETS SESE
*Données jusqu'en août

Contrats d'apprentissage

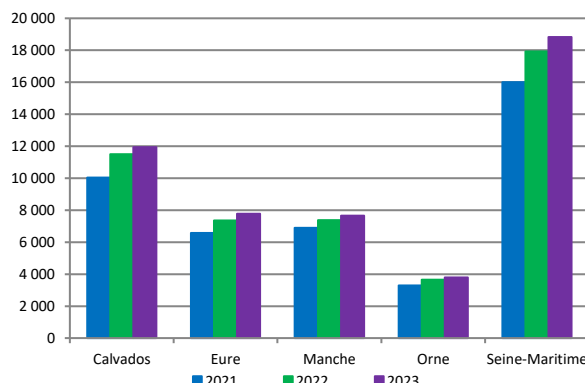
Dans l'année en cours, la Normandie compte 12 559 contrats, en baisse de 68,6% par rapport à l'année précédente et en baisse de 68,0 % par rapport à l'année 2022.



*Données jusqu'en août

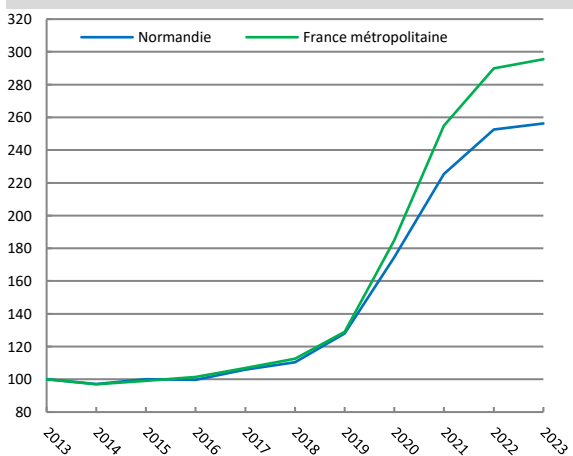
Effectif présent au 31 décembre

Au 31 décembre 2023, la Normandie compte un effectif de 49 971, en hausse de 4,5 % par rapport à l'année précédente et en hausse de 16,8 % par rapport à l'année 2021.



Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements DREETS SESE

Evolution du nombre d'entrées en contrats d'apprentissage



Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements DREETS SESE / Base 100 en 2013

Définition

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir une qualification professionnelle. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

Effectif présent

Un effectif correspond au nombre de contrats d'apprentissage qui sont actifs à une date donnée, et donc au nombre d'apprentis / de bénéficiaires de contrats d'apprentissage.

Politiques d'aide à l'emploi : contrat de professionnalisation

Année 2024

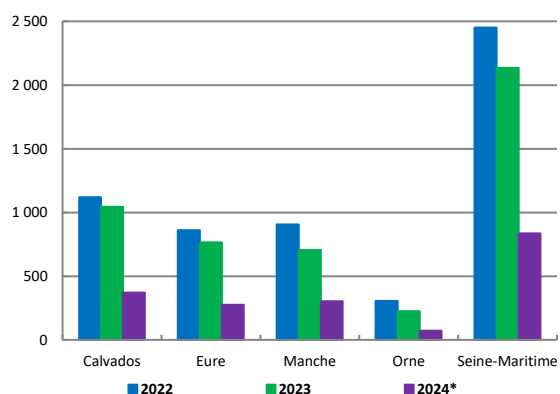
Contrats de professionnalisation en Normandie selon le département de l'employeur

	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
2024*							
Moins de 26 ans	146	100	107	23	330	677	18 303
26 ans et plus	226	176	196	50	505	1 110	26 813
Ensemble	372	276	303	73	835	1 787	45 116
2023							
Moins de 26 ans	442	312	279	94	1 008	2 059	53 184
26 ans et plus	603	454	426	131	1 126	2 695	61 297
Ensemble	1 045	766	705	225	2 134	4 754	114 481

Source : Dares ; Système d'information sur les contrats de professionnalisation - traitements : DREETS SESE
*Données jusqu'en août

Contrats de professionnalisation

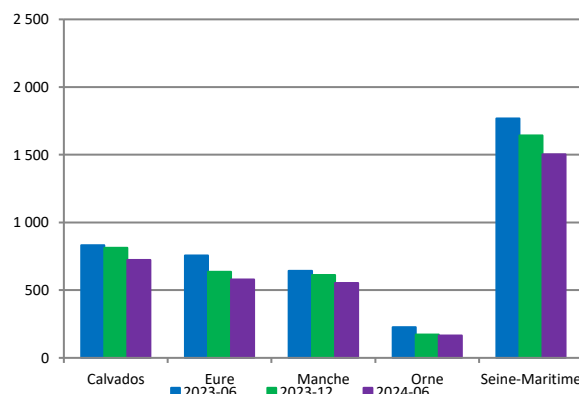
Dans l'année en cours, la Normandie compte 1 859 contrats, en baisse de 61,9 % par rapport à l'année précédente et en baisse de 67,1 % par rapport à l'année 2022.



*Données jusqu'en août

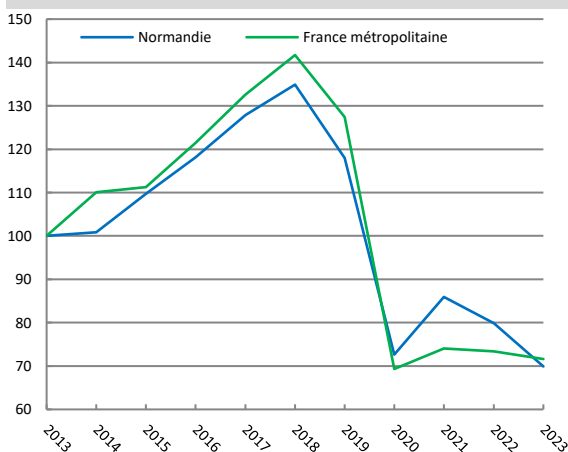
Effectif présent en fin de mois

A fin juin 2024, la Normandie compte un effectif de 3 524, en baisse de 9,0 % par rapport à décembre 2023 et en baisse de 16,6 % par rapport à juin 2023.



Source : Dares, SI contrats de professionnalisation - traitements : DREETS SESE

Evolution nombre d'entrées - contrats de professionnalisation



Source : Dares ; SI contrats pro - traitements : DREETS SESE / Base 100 en 2013

Définitions

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Il permet l'acquisition – dans le cadre de la formation continue – d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle...) reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle. L'objectif est l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes.

Les bénéficiaires sont les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et les adultes de 26 ans et plus demandeur d'emploi ou bénéficiaires du RSA, de l'ASS ou de l'AAH ou les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé.

Le contrat de professionnalisation peut être conclu dans le cadre d'un contrat à durée déterminée ou dans le cadre d'un CDI. Lorsque le contrat est à durée déterminée, il doit alors être conclu pour une durée comprise entre 6 et 12 mois. Cette durée peut être portée directement à 36 mois dans certains cas.

Politiques d'aide à l'emploi

PEC : Parcours Emploi Compétences

Au 12 octobre 2024, 1 754 entrées en Parcours Emploi Compétences en Normandie

Parcours Emploi Compétences Demandes d'aides initiales et renouvellements	Objectif physique indicatif 2024 (hors éducation nationale)	Flux de prescriptions depuis le 01/01/2024	Taux de prescriptions (en %)
Au 12 octobre 2024			
Calvados	-	314	-
Eure	-	369	-
Manche	-	159	-
Orne	-	166	-
Seine-Maritime	-	746	-
Normandie	-	1 754	-
France	-	42 478	-

Source : Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP
Données hors éducation nationale

Définition

Parcours emploi-compétences

Les contrats unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi deviennent le support des parcours emploi compétences.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Les PEC concernent uniquement les contrats de travail dans le secteur non marchand.

Caractéristiques des bénéficiaires des PEC (%)

Période : de janvier à septembre 2024

	Demandeurs d'emploi longue durée	Travailleurs handicapés	RSA	QPV*	ZRR*	Jeunes (<26 ans)	Seniors (>50 ans)
Calvados	54,9%	19,4%	15,1%	9,5%	23,0%	36,5%	23,7%
Eure	53,6%	18,7%	22,4%	15,2%	7,9%	39,7%	20,1%
Manche	48,6%	28,1%	6,8%	15,8%	21,2%	30,1%	25,3%
Orne	50,9%	12,1%	17,6%	12,7%	78,8%	30,3%	25,5%
Seine-Maritime	52,7%	16,1%	28,6%	20,5%	5,5%	36,5%	24,3%
Normandie	52,8%	17,9%	21,9%	16,2%	17,8%	36,0%	23,5%
France	62,3%	14,9%	46,5%	16,7%	18,8%	24,2%	30,6%

* Quartiers prioritaires de la politique de la ville / Zones de revitalisation rurale

Source : ASP / traitement Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP ; DREETS Normandie
Données hors éducation nationale

Emploi Francs

Au 12 octobre 2024, 677 entrées en Emplois Francs en Normandie

Demandes d'aides initiales et renouvellements	Objectif physique indicatif 2024	Flux de prescriptions depuis le 01/01/2024	Taux de prescriptions (en %)
Au 12 octobre 2024			
Calvados	152	108	71,1
Eure	146	105	71,9
Manche	62	52	83,9
Orne	61	36	59,0
Seine-Maritime	467	376	80,5
Normandie	888	677	76,2
France	25 000	17 805	71,2

Source : Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP

Définition

Emploi Francs

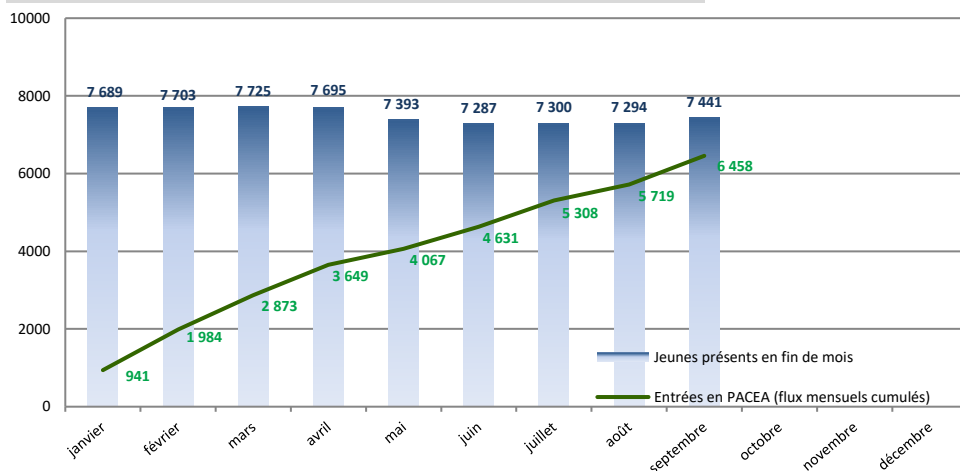
L'objectif des emplois francs est de répondre de manière innovante aux difficultés d'accès à l'emploi que rencontrent certains de nos concitoyens, résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Attaché à la personne et non à la localisation de l'entreprise, ce dispositif vise à promouvoir la mobilité par l'inclusion dans l'emploi durable.

Une aide financière est versée à toute entreprise ou association du territoire national, pour l'embauche en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois, d'une personne résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Accompagnement des jeunes vers l'emploi

PACEA : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie par les missions locales

Stock en fin de mois et entrées cumulées depuis le début de l'année 2024



Source : DGEFP

Définition

PACEA

Le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales depuis le 1er janvier 2017. Il répond à un objectif de lisibilité et de simplification.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

Contrat Engagement Jeune (CEJ)

par les missions locales et Pôle Emploi

Au 26 octobre 2024, 15 347 entrées en CEJ depuis le 1er janvier 2024

	Nombre d'entrées	Tranche d'âge révolu			
		16-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	26 ans ou plus
Calvados	2 401	11,4%	55,0%	33,6%	0,0%
Eure	2 537	14,6%	58,6%	26,5%	0,3%
Manche	1 756	11,8%	57,0%	30,9%	0,3%
Orne	1 323	15,2%	58,5%	26,2%	0,2%
Seine-Maritime	7 330	12,3%	57,7%	29,8%	0,2%
Normandie	15 347	12,7%	57,4%	29,7%	0,2%
France métropolitaine	231 553	10,4%	57,8%	31,7%	0,1%

Source : POP - SI Missions Locales / SI Pôle emploi

Définition

Le Contrat Engagement Jeune

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) permet aux jeunes d'accéder à un emploi grâce à un accompagnement intensif. Ce dispositif mobilise les entreprises pour favoriser les découvertes de métiers, les immersions dans un collectif de travail et la formation en alternance.

Le CEJ s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans (moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap) qui sont durablement sans emploi, ni formation, souvent par manque de ressources financières, sociales et familiales et qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi.

Le dispositif prévoit un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine minimum, avec une mise en activité systématique et régulière du jeune du premier au dernier jour, pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois (et jusqu'à 18 mois sous conditions).

Chaque jeune sera accompagné par un conseiller de Mission Locale ou de Pôle emploi qui restera son référent tout au long de son parcours, y compris quand le jeune suit un programme extérieur à sa Mission Locale ou à Pôle emploi (ex. : une formation, une école de la deuxième chance, un EPIDE, etc.). Ce référent l'accompagne jusqu'à ce qu'il soit durablement inséré professionnellement.

L'allocation peut atteindre 500 euros par mois pour les jeunes qui en ont besoin, c'est-à-dire des jeunes sans ressources financières, et qui ne sont pas en mesure de suivre un accompagnement tout en subvenant à leurs besoins.

	Part des femmes	Part des TH	Part des jeunes résidents en QPV	Part des jeunes résidents en ZRR
Calvados	46,8%	5,5%	11,7%	14,6%
Eure	46,9%	5,2%	18,6%	3,2%
Manche	45,8%	5,5%	10,3%	24,0%
Orne	44,3%	3,7%	18,9%	45,8%
Seine-Maritime	47,4%	3,7%	24,5%	3,7%
Normandie	46,8%	4,4%	19,4%	11,3%
France métropolitaine	46,8%	3,4%	22,4%	11,9%

Source : POP - SI Missions Locales / SI Pôle emploi

QPV : Quartiers prioritaires de la politique de la ville

ZRR : Zones de revitalisation rurale

TH : Travailleurs handicapés

Insertion par l'activité économique

2e trimestre 2024

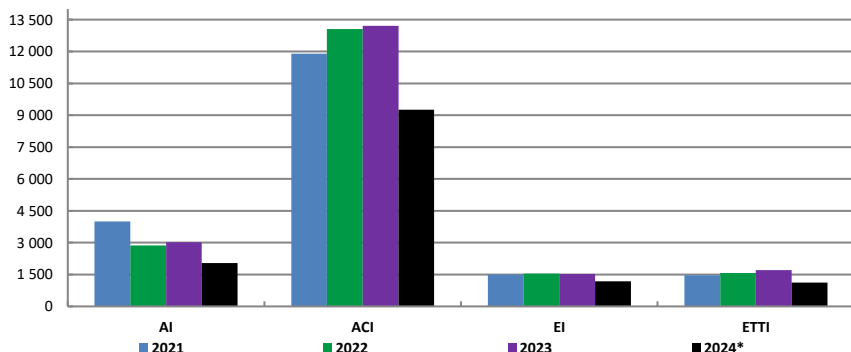
Entrées dans une structure de l'IAE	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Hommes	376	1 141	109	85	1 711
Moins de 26 ans	84	173	15	32	304
Entre 26 et 49 ans	190	667	73	31	961
50 ans ou plus	102	301	21	22	446
Femmes	449	1 992	261	297	2 999
Moins de 26 ans	122	355	48	121	646
Entre 26 et 49 ans	217	1 117	164	142	1 640
50 ans ou plus	110	520	49	34	713
Ensemble	825	3 133	370	382	4 710

Source : Dares, traitements DREETS SESE / données provisoires

Caractéristiques des entrées dans l'IAE (%)	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Inscrits à Pôle emploi	76,4	88,1	88,1	78,3	85,2
Depuis moins de 6 mois	25,5	24,4	23,8	18,3	24,1
Entre 6 mois et 1 an	11,3	12,9	9,7	19,9	12,9
Entre 1 an et 2 ans	14,7	17,0	18,9	18,8	16,9
Depuis 2 ans ou plus	25,0	33,7	35,7	21,2	31,3
Bénéficiaires du RSA	19,2	50,9	34,9	18,3	41,5
Travailleurs handicapés	9,5	12,4	7,3	4,2	10,8

Source : Dares, traitements DREETS SESE / données provisoires

Entrées dans la structure de l'IAE



* année en cours

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Définition

Insertion par l'Activité Économique

L'insertion par l'activité économique (IAE) est un accompagnement dans l'emploi proposé aux personnes les plus éloignées de l'emploi afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Il y a quatre types de structures : les associations intermédiaires (AI) qui proposent des services à la personne, les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), ils concernent tous secteurs d'activité, les entreprises d'insertion (EI) qui opèrent dans les biens et services marchands et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) spécialisées dans les secteurs couverts par le travail temporaire.

Situation du salarié à la sortie indiqué par l'employeur (cumul sur 1 an de avril 2023 à mars 2024)

Sorties examinées* (%)	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Nombre de sorties examinées	2 380	3 366	466	1 253	7 465
Embauches en CDI	14,0	5,9	10,1	15,6	10,4
Embauches en CDD	32,8	18,1	18,9	35,8	25,8
Entrées en formation	5,3	7,5	5,8	4,4	6,1
Autres sorties positives	6,3	8,0	7,3	3,8	6,7
Ensemble des sorties positives	58,4	39,4	42,1	59,5	49,0
Ruptures pendant la période d'essai	1,6	6,7	9,0	1,1	4,3
Autres sorties négatives	30,4	47,5	39,5	24,9	37,7
Autres sorties	9,6	6,4	9,4	14,5	9,0

Sorties examinées* : sortie dont la situation est renseignée par l'employeur,

cela représente 7 465 sorties sur un total de dernier contrat de 8 793

Source : Dares, traitements DREETS SESE / données provisoires

Prestations de solidarités

Minima sociaux d'insertion et autres prestations sociales

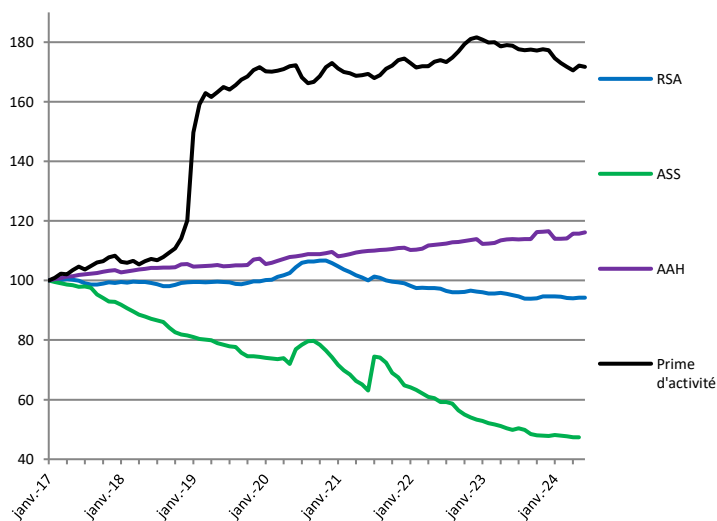
Nombre d'allocataires en mai 2024 et évolution en glissement annuel

	Revenu de Solidarité Active (RSA)		Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)		Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)		Prime d'Activité	
	Nombre	Evolution (%)	Nombre	Evolution (%)	Nombre	Evolution (%)	Nombre	Evolution (%)
Calvados	13 340	- 0,4	2 320	- 4,1	11 470	+ 2,0	51 820	- 3,4
Eure	13 060	- 1,5	1 810	- 7,7	14 010	+ 1,4	37 720	- 3,7
Manche	7 290	- 5,0	1 270	- 4,5	11 240	+ 3,3	30 330	- 4,5
Orne	6 910	- 0,1	970	- 9,3	5 160	+ 1,4	18 910	- 4,4
Seine-Maritime	39 060	- 1,1	4 750	- 5,8	31 790	+ 1,2	91 800	- 3,9
Normandie	79 660	- 1,3	11 120	- 5,9	73 670	+ 1,7	230 580	- 3,9
France	1 830 200	- 1,8	249 500	- 4,2	1 323 000	+ 4,5	4 569 300	- 3,4

Données provisoires (traitements DREES)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA

Evolution du nombre de bénéficiaires des prestations en Normandie



Données provisoires, 5 derniers mois (traitement DREES)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA

base 100 en janvier 2017

Définition

Le **revenu de solidarité active (RSA)** s'adresse à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Le RSA est une allocation différentielle qui complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti, ou montant forfaitaire, dont le barème varie selon la composition familiale.

L'**allocation de solidarité spécifique (ASS)** est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. Les allocataires de l'ASS sont les allocataires indemnisés au titre du dernier jour de chaque mois considéré.

L'**allocation aux adultes handicapés (AAH)** s'adresse aux personnes en situation de handicap aux revenus modestes ne pouvant prétendre ni à une pension de retraite, ni à un avantage invalidité, ni à une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à l'AAH.

La **prime d'activité** est un complément de revenus d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes, salariés ou non-salariés. Toute personne majeure non étudiante percevant des revenus issus d'une activité professionnelle peut bénéficier de la prime d'activité sous conditions de ressources. La prime d'activité, sous les mêmes conditions que le RSA, peut être temporairement majorée.

Aides destinées aux étudiants

Aides pour les étudiants en juillet 2024

Aide Spécifique Allocation Ponctuelle (ASAP)		Nombre d'étudiants bénéficiaires	Nombre d'ASAP attribuées	Montant moyen d'une ASAP (en €)
Normandie		220	230	327
France		3 500	4 200	346
Repas à 1€		Nombre d'étudiants bénéficiaires	Nombre de repas servis	Nombre moyen de repas par étudiants
Etudiants boursiers	Normandie	890	4 630	5,2
	France	18 500	88 400	4,8
Etudiants non boursiers	Normandie	450	3 600	8,0
	France	6 300	40 400	6,4

Données provisoires (traitements DREES)

Source : Cnous

Définition

L'**aide spécifique allocation ponctuelle (ASAP)** est une aide financière destinée aux étudiants en formation initiale, boursiers ou non, qui rencontrent momentanément de graves difficultés. L'aide est attribuée par les services sociaux des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) après un travail d'évaluation sociale. Elle peut être cumulée avec une bourse sur critères sociaux.

Le **repas à 1 €**. En réponse à la crise sanitaire et depuis la rentrée universitaire 2020, les Crous proposent aux boursiers sur critères sociaux un repas complet à 1 € dans les restaurants universitaires. Depuis le 25 janvier 2021, tous les étudiants, boursiers ou non, peuvent désormais bénéficier de deux repas par jour au tarif de 1 €.

Mutations économiques

Activité Partielle

	Au 2e trimestre 2024				Au 3e trimestre 2024	
	Heures autorisées		Heures consommées (provisoire)		Heures autorisées (provisoire)	
	Nombre	Evolution sur un trimestre (%)	Nombre	Evolution sur un trimestre (%)	Nombre	Evolution sur un trimestre (%)
Calvados	1 178 503	+ 552,0	29 672	- 52,8	851 345	- 27,8
Eure	462 636	- 30,0	35 492	- 10,2	1 037 991	+ 124,4
Manche	71 445	- 37,9	6 120	- 61,8	26 824	- 62,5
Orne	2 132 826	+ 949,7	40 787	- 37,5	943 856	- 55,7
Seine-Maritime	1 069 722	- 1,6	113 660	- 25,6	1 062 050	- 0,7
Normandie	4 915 132	+ 118,7	225 731	- 32,9	3 922 066	- 20,2
France Métro	90 124 683	+ 74,1	4 579 307	- 42,6	97 251 767	+ 7,9

Source : ASP / DGEFP, traitements Dares / DREETS

Définition

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unédic.

Avertissement

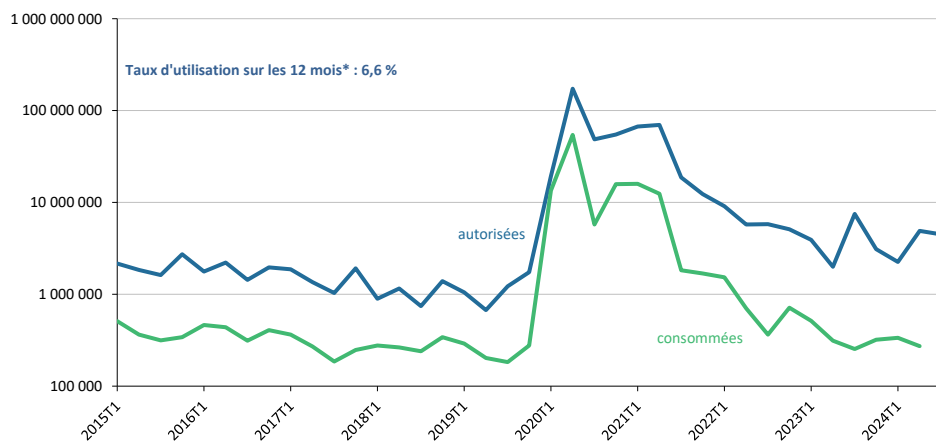
La demande d'autorisation reflète le besoin anticipé d'activité partielle de l'employeur. Ensuite, l'administration valide ou refuse. Les données utilisées ici sont uniquement les demandes validées.

La demande d'indemnisation est mensuel et l'employeur dispose d'un délai de 6 mois. Donc, pour les heures consommées, un recul de minimum 3 mois est nécessaire afin de disposer de données consolidées mais qui restent provisoires.

Taux d'utilisation

Il est calculé comme le rapport entre le nombre d'heures réellement consommées par les établissements et le nombre d'heures autorisées par les DDETS sur les 12 derniers mois.

Normandie : nombre d'heures



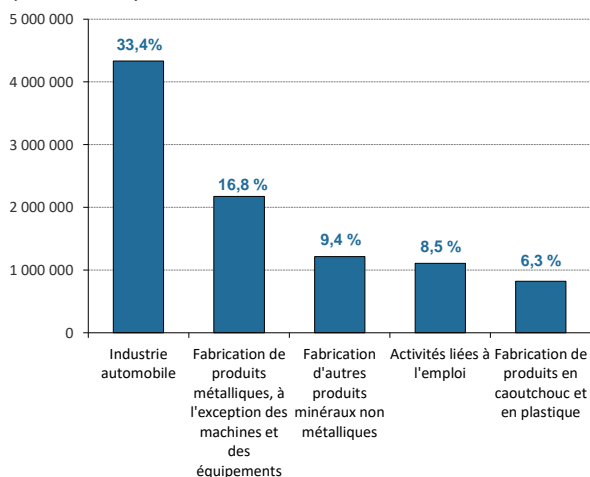
échelle logarithmique

* juillet 2023 à juin 2024

Source : ASP / DGEFP, traitements Dares / DREETS

Les 5 secteurs ayant demandé le plus d'activité partielle

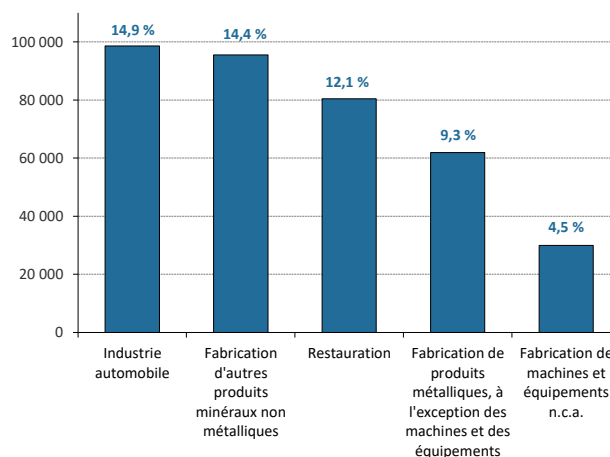
(heures autorisées)



Données sur 12 mois glissants : juillet 2023 à juin 2024

Les 5 secteurs ayant consommé le plus d'activité partielle

(heures consommées)



Source : ASP / DGEFP, traitements Dares / DREETS

Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)

Le nombre de PSE et leur nombre d'emplois supprimés envisagés sont calculés en cumul depuis le 1er janvier de chaque année.

2023 / 2024	CALVADOS		EURE		MANCHE		ORNE		SEINE-MARITIME		NORMANDIE	
	30 sept. 2023	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2024
Nombre de PSE	14	20	7	13	7	7	4	4	18	37	31	56
Nombre d'emplois supprimés envisagés	297	324	146	451	124	175	97	57	414	1 481	1 078	2 488

Note de lecture : la somme des PSE départementaux est supérieure à la somme régionale. Certains PSE impactent plusieurs départements

Source : DDETS(PP) / SI RUPCO

Définition

Toute entreprise d'au moins 50 salariés qui procède au licenciement pour motif économique d'au moins 10 salariés sur 30 jours doit élaborer un Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Le PSE regroupe un ensemble de mesures destinées à limiter le nombre de licenciements, notamment par des mesures de reclassement et il est obligatoirement communiqué aux DDETS.

Le nombre d'emplois supprimés envisagés est celui connu au début de la procédure lors de sa déclaration aux DDETS.



Retrouvez l'ensemble des publications du Service observation Études, Statistiques et Évaluation et l'actualité de la DREETS de Normandie en vous rendant sur <https://normandie.dreets.gouv.fr/>

Directrice de la publication : Catherine PERNETTE - Rédaction : SESE DREETS de Normandie

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie

Cité administrative, 38 cours Clémenceau 76108 ROUEN CEDEX 1

Titre clé : Normandie stat's = ISSN 2556-5745

